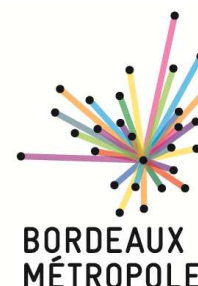


COMMUNIQUE DE PRESSE du 10 janvier 2019



Le Bureau de Bordeaux Métropole s'est réuni cet après-midi sous la présidence d'Alain Juppé. Au programme de ce début d'année : **les orientations budgétaires 2019.**

Premier point à relever, Bordeaux métropole qui a engagé ces 2 dernières années une profonde mutation institutionnelle malgré un contexte de baisse continue de ses dotations n'entend pas recourir au levier fiscal pour financer un programme volontariste d'investissement. De nouveaux transferts de compétences seront également étudiés en 2019 tels que l'éclairage public et de nouveaux équipements métropolitains. La mutualisation des services se poursuit avec les communes d'Artigues-près-Bordeaux et Talence qui intègrent le cycle 4 au titre de la commande publique et du numérique portant à 20, le nombre de communes mutualisées au 1^{er} janvier 2019.

Ce contexte étant posé les recettes de fonctionnement sont estimées à 779 M€ - en légère diminution -0,4% - dont 329,4M€ pour les produits fiscaux. Les dépenses de fonctionnement sont, de leur côté, en très légère hausse 617 M€ contre 615 M€ en 2018 respectant ainsi le plafond de dépenses qui a été contractualisé avec l'Etat (plafonnement pour les exercices 2018 - 2020 sur la base d'un taux de progression de 1,35% annuel au regard des dépenses 2017) et le soutien apporté aux communes du territoire conformément aux dispositions du pacte financier et fiscal.

Quant aux dépenses d'équipement, elles s'établiraient à 630M€, Bordeaux métropole continuant à porter un ambitieux programme d'équipement conciliant les grands projets d'infrastructure et d'urbanisation- logement et développement économique - mais aussi les opérations concourant à un cadre de vie de qualité - réseaux et services urbains, environnement naturel et paysager.

Un effort important pour les finances de la métropole dont la capacité de désendettement reste néanmoins en deçà de la limite des 12 ans indiquée par la loi : 2,9 années en 2019 et 4 ans en 2021.

Contacts presse :

Sophie Tracou : 05 56 93 68 69 – 06 07 83 75 17 stracou@bordeaux-metropole.fr

Benoit Javot : 05 56 99 85 59 – 06 32 55 15 80 bjavot@bordeaux-metropole.fr